

Avis d'Appel d'Offres ouvert national N° DNCMP/39/T/2018 pour les travaux de construction de 3 hangars pour les marchés dont 1 à Buziracanda (lot 1), 1 à Nyantore (lot 2) et 1 à Kibimba (lot 3).

Date de publication : 5/4/2018

Date d'ouverture des offres: 4/5/2018

### 1. Objet du marché

La commune de Ndava invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la réalisation pour les travaux de construction de 3 hangars pour les marchés dont 1 à Buziracanda (lot 1), 1 à Nyantore (lot 2) et 1 à Kibimba ; le marché est de trois (03) lots.

### 2. Financement du marché

La Commune Ndava a obtenu un financement de la part de l'Etat Burundais appuyant la politique de la décentralisation en maîtrise d'ouvrage communal à travers le "FONIC". Une partie des fonds sera utilisée pour effectuer des paiements au titre de marché.

### 3. Spécification du marché

Le présent Appel d'Offres est lancé auprès des entreprises nationales et étrangères établies au Burundi.

Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en trois (03) lots.

L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de trois (3) mois calendrier pour le Lot 1, le Lot 2 et le Lot 3

Le soumissionnaire peut présenter son offre pour tous les lots.

### 4. Conditions de participations

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

### 5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; et obtenu par les soumissionnaires au Bureau de la Commune Ndava, moyennant le paiement d'une somme de cinquante mille (100 000 Fbu) francs burundais répartis comme suit : 50 000 Fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 50 000 Fbu au compte 800/50/2572/1/15 ouvert à la BGF au nom de la commune Ndava.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à Monsieur l'Administrateur Communal en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

### 6. Visite du site

Une visite guidée des sites sera organisée le 19/4/2018 à partir de 10 heures pour tous les lots. Le lieu de rencontre sera le chef-lieu de la Commune sis à Fota.

### 7. Présentation de l'offre

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission 1 500 000 Fbu par lot. Le chèque certifié ou de banque n'est pas accepté. Les offres doivent être soumises à la Commune de Ndava. L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.



## 8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

## 9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le 4./5./2018 à 9 heures 30 min.** Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

## 10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent et conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres .celui-ci dresse un rapport de déroulement de ladite séance et donne copie à l'autorité contractante mais ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offre la séance d'ouverture des offres est aussi assisté par un envoyé du FONIC à l'adresse mentionnée ci-dessus **le 4./5./2018 à 10 heures 30 min.** Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

## 11. Critères de qualification des soumissionnaires

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

### 11.1. Au niveau administratif :

1. La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. La caution de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO;
3. Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché;
4. Les statuts du soumissionnaire (personne morale) ;
5. L'attestation de non redevabilité en original aux impôts et taxes délivrée par les services de l'OBR et en cours de validité;
6. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
7. Le Registre de commerce (copie);
8. L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce valide;
9. Une attestation de non redevabilité de l'INSS en cours de validité et en original ;
10. L'adressé fixe et connue du soumissionnaire.

### 11.2. Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux.

### 11.3. Au niveau financier :

La preuve que l'entrepreneur est à même de démarrer les travaux avec ses propres fonds en attendant les procédures de déblocage de l'avance de démarrage.

Fait à Ndava, le **30.3.**/2018  
**NDENZAKO Aloys**  
Administrateur Communal

